

Séance du C.C.A.S. du 15 mars 2025

Présents :

Élus : François DEYSSON, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Nadia LEFAY. Excusés : Louis de ROYS, Emmanuel CENDRIER,

Non élus : Amélie BOCCANFUSO, Victoria PEGUY, Céline LAFFONT. Excusées : Béatrice de ROYS ROBINSON, Corinne SKRZYP, Laëtitia BRAHIM

Pouvoirs : Béatrice de ROYS ROBINSON donnant pouvoir à François DEYSSON, Emmanuel CENDRIER donnant pouvoir à Mélanie LAMOTTE, Corinne SKRZYP donnant pouvoir à Mélanie LAMOTTE

Secrétaire : Jacques ILLIEN a été désigné secrétaire de séance.

Validation du compte-rendu de la dernière réunion du juin 5 octobre 2024 :

Le compte-rendu est adopté, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Présentation de l'Espace Des Habitants (EDH), son équipe, ses services :

La présentation des locaux et des missions de l'EDH est réalisée par Nolwenn PRADIER, directrice du pôle animation du territoire de la CCMSL.

Retour sur le repas des aînés 2024 :

Le bilan est positif, avec des retours oraux et écrits et des remerciements.

À l'été 2025, les travaux de la salle associative aux Prés de la Forge seront terminés. Cette salle pourrait accueillir le repas des aînés ; le conseil municipal fixera le lieu du repas 2025 d'ici à l'automne.

Retour sur les colis de Noël 2024 :

Il y a eu du retard sur le formulaire distribué aux bénéficiaires.

- En 2025, il faudra veiller à envoyer le formulaire d'inscription plus tôt.

Désormais, il faudra réserver son colis pour l'obtenir.

- Ceux qui ne le demandent pas ne l'auront pas.

Certains colis ont été distribués après Noël, voire au début de l'année 2025.

- Il faudra sensibiliser les personnes chargées de la distribution de le faire avant Noël.

Les membres du CCAS proposent de ne pas changer les règles de distribution jusqu'à la fin du mandat.

- Le principe du colis et du repas est maintenu.

Les membres du CCAS ne souhaitent pas que le colis soit plus gros pour ceux qui ne vont pas au repas.

Le choix d'une distribution à domicile ou d'une remise lors d'un goûter-spectacle (lors de la distribution des cadeaux de Noël aux écoliers) ou d'un repas avec l'école est évoqué.

- Ces dernières solutions présenteraient l'avantage d'entretenir les liens intergénérationnels mais ne résout pas le problème des personnes seules ou isolées, ce qui reste une préoccupation des membres du CCAS.

Il est également proposé de faire un atelier galettes des rois avec les enfants de l'école.

- Il faudra voir avec l'école si cela est réalisable.

Séance du C.C.A.S. du 15 mars 2025

Liste des personnes vulnérables :

La liste des personnes vulnérables est mise à jour en séance et annexée au présent compte-rendu.

Recrudescence des chats errants :

De plus en plus de chats errants sont signalés dans la commune et créent des nuisances pour les riverains. Il est prévu de faire un article dans le prochain journal pour inciter les propriétaires à faire stériliser leur(s) chat(s).

Actualités de la commune :

- **Porte-drapeaux** : une école des portes drapeaux appelée "les Drapeaux de la Mémoire" a été créée à VILLE SAINT JACQUES. Une journée de formation s'est déroulée le samedi 1^{er} mars. Des gants blancs, des calots et des diplômes ont été remis aux jeunes par le député Jean-Louis THIERIOT, le président des médaillés militaires, Patrick REBEYROL et par le maire de VILLE SAINT JACQUES, Philippe PERADON.
 - Sébastien CROIZÉ et Maxence ZELY, les porte-drapeaux de VILLECERF, ont participé à cette journée.
- **Poubelles** : à la suite de la suppression des poubelles cloisonnées, des erreurs se produisent fréquemment sur la couleur des bacs collectés, ce qui montre que le planning est mal connu. Un rappel dans le prochain journal est à prévoir. Il faudra aussi relancer les propriétaires qui laissent leurs bacs sur le trottoir, après collecte.
- **Travaux en cours** : un point sur les travaux aux Prés de la Forge est fait en séance.
- **Antenne relais PILLIERS-DORMELLES** : cette antenne est nécessaire pour supprimer la zone blanche qui existe actuellement, notamment en cas d'appel des services de secours. L'antenne devrait plutôt être installée sur DORMELLES.
- **Arceaux vélos** : la CCMSL a proposé aux communes de mutualiser le marché de fourniture et d'installation d'arceaux pour garer et sécuriser les vélos. Notre commune a adhéré à ce marché. 4 sites ont été retenus pour l'installation de deux arceaux à chaque fois : la mairie, la maison des associations, l'école élémentaire et le stade.
 - L'installation est prévue pour la rentrée de septembre.
- **Cendriers** : l'installation de cendriers est prévue à la maison des associations, au stade et autour du terrain de pétanque. Des panneaux d'interdiction de fumer seront installés sur l'aire de jeux de la place et au city stade.
- **Hameau des Peupliers** : une voie de circulation est prévue pour l'accès des riverains et des services de secours. Tous les propriétaires ont cédé une partie de leur terrain pour pouvoir créer cette voirie.

Agenda :

- Le calendrier prévisionnel est présenté en séance et annexé au présent compte-rendu. Parmi les dates à retenir :
 - Vœux du 6 avril, sous forme de déambulation dans le village ;
 - Fête du village du 28 juin en préparation ;

Questions diverses : pas de questions.

Séance du C.C.A.S. du 15 mars 2025

La séance est levée à 12h30. Prochaine séance à programmer à la rentrée 2025.